
PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE COMITE DIRECTEUR DU 15 JUIN 2016

- Présents : Henri BERGERET, Eric CASTERAN, Michel COLOMA, Jean-Pierre CUSINATO, Bernard DALMON, Eric DROUILLAT, Edouard FERNANDES, Carlos FERNANDEZ, Christine KITEGI, Joëlle LIEUX, Isabelle MOROSI, Didier MESLET, Thierry MOUILLAUD, Jean NESPOULOUS et Julien VILLE.
- Assistent : Cédric BENACQUISTA, François HUOT-MARCHAND, Muriel MAUSSANG et Maeva MORINEAU.
- Excusés : Alain FELZINE, Stéphanie FEUILLERAT, Renaud LATTE et Françoise MAUPAS-SCHWALM
- Absents : Fabrice CAMBONIE, François LEPINEUX, Jean-Marc NORMAND et Anne VELEZ.
- Pouvoir : Stéphanie FEUILLERAT donne pouvoir à Christine KITEGI.
Renaud LATTE donne pouvoir à Carlos FERNANDEZ.
Françoise MAUPAS-SCHWALM donne pouvoir à Bernard DALMON.

18 voix sont exprimées et 15 membres sont présents : le quorum est atteint.

Début de réunion : 19h17

- **Approbation du compte-rendu de la réunion de Comité Directeur du 4 mai 2016** : le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.
- **Approbation du compte-rendu de la réunion de Bureau du 25 mai 2016** : le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

1. Affaires institutionnelles.

1.1. Informations du Président.

Bernard DALMON donne des nouvelles d'Alain FELZINE, victime récemment d'un malaise et hospitalisé. Le Comité Directeur lui souhaite prompt rétablissement.

En ce qui concerne la régionalisation, Bernard DALMON, Isabelle MOROSI, Jean NESPOULOUS, Cédric BENACQUISTA et Muriel MAUSSANG participeront à une réunion au siège du Comité Languedoc-Roussillon de Natation, le 21 juin 2016.

2. Expertise et promotion.

2.1. Natation Course.

Réflexion sur le programme sportif régional 2016-2017.

François HUOT-MARCHAND présente la mise en place du programme sportif régional 2016-2017 qui s'articule autour de 3 idées majeures :

- Positionner la région sur la catégorie de Jeunes et Avenirs dernière année (filles 10 à 13 ans et garçons 11 à 14 ans) à l'aide de deux programmes distincts :
 - a. qualification au Meeting Alex Jany qui sera lui-même qualificatif à la Coupe de France des Régions.
 - b. quatre étapes du Natathlon qui seront finalisées par trois niveaux de finale (national, interrégional et régional). La probabilité d'organisation d'une finale régionale est faible compte-tenu du nombre de nageurs qui seront concernés par les deux niveaux supérieurs (qui est plus élevé que cette année, passant de 570 à 800).
- Valoriser les départements dans la dynamique des programmes Avenirs et au niveau de la mutualisation territoriale :
 - a. tel qu'indiqué dans le règlement national pour la nouvelle olympiade, la catégorie des Avenirs mérite une attention particulière et des confrontations diversifiées. Les départements auront la charge d'encourager les organisations visant à créer une école de la compétition (confrontations directes sans chronomètres, déplacements diversifiés, distances à parcourir, australiennes, jeux athlétiques hors bassin...).
 - b. les organisations départementales pourront être mutualisées par territoires afin d'harmoniser les effectifs et limiter les déplacements de certains clubs (exemple du Natathlon des Comités Départementaux d'Ariège, de Haute-Garonne, du Lot et du Tarn et Garonne).
- Concernant les programmes spécifiques à la région Midi-Pyrénées, il convient de retenir :
 - a. l'idée de « double-meeting » est encore en cours de réalisation au niveau informatique à la Fédération Française de Natation. En cas d'impossibilité de traitement automatisé, ce format innovant de meeting devra être repensé vers une version plus traditionnelle.
 - b. la répartition dans les finales des championnats régionaux est satisfaisante pour les sportifs, mais génère un travail important (et manuel) de la part des gestionnaires informatiques. Pour la saison prochaine, les « séries nationales » n'existeront plus. Nous proposons alors de répartir les nageurs de la façon suivante : seront répartis dans la finale « interrégionale et nationale » tous les nageurs ayant rempli les conditions pour participer au niveau Nationale 2 à minima. Comme pour le Meeting

National, une demande de gestion automatisée de cette organisation est en cours auprès du service informatique fédéral.

En complément, quelques informations à retenir :

- Les Interclubs Jeunes et Avenirs seront organisés dans les départements. Pour la première saison (et la seule vu qu'il y aura la configuration nouvelle région en 2018), il n'y aura pas de poule régionale. Cela limitera les frais de déplacement pour les clubs. Une mutualisation éventuelle sera bien entendu possible pour harmoniser les effectifs.
- Interclubs Toutes Catégories : la répartition des clubs dans les poules des Comités Départementaux d'Ariège et de Haute-Garonne sera décidée dès que les lieux d'organisations seront connus, soit à la fin du mois de juillet 2016.
- Concernant la Coupe de France des Régions, le fait d'ajouter des épreuves individuelles est une difficulté et une incohérence vis-à-vis de la philosophie de polyvalence et de non spécialisation des nageurs en bas âge. Bernard DALMON regrette que cette décision ait été prise en dépit du vote de l'Assemblée Générale de la Fédération Française de Natation, sans consultation globale. La logique de sélection devra être vigilante à ne pas induire chez les enfants une illusion de spécialisation sur une épreuve.
- La date de deux étapes du Natathlon doit être modifiée par rapport au compte-rendu du 25 mai 2016 :
 - 1ère étape : pas de changement
 - 2ème étape : 18 ou 19 mars 2017 (changement de date N2 printemps)
 - 3ème étape : pas de changement
 - 4ème étape : 27 ou 28 mai 2017

Coupe de France des Régions (Saint-Etienne, 6-7 mai 2016).

Henri BERGERET, chef de délégation, dresse un bilan très positif de cette action régionale. Il remercie François HUOT-MARCHAND pour l'expertise prodiguée à l'ensemble de l'encadrement et aux nageurs au cours de cette compétition.

Finale Régionale de la Team Cup (Auch, 21 mai 2016).

Les conditions d'organisation de la compétition se sont avérées très satisfaisantes. La juxtaposition de cette compétition, en matinée, avec le Polonat Régional l'après-midi est unanimement saluée.

Championnats Régionaux d'Été (Tarbes, 11 et 12 juin 2016).

Jean-Pierre CUSINATO, délégué, a recensé 354 nageurs issus de 33 clubs à cette compétition. La composition du jury a été conforme au règlement pour chaque réunion. Jean-Pierre CUSINATO souligne la qualité de l'organisation proposée par le Tarbes Nautic Club.

2.2. Natation Synchronisée.

Championnat Régional Séniors Benjamins et Challenge Régional (Toulouse, 28 et 29 mai 2016), Championnat N3 d'Été Séniors Benjamins (Montauban, 11 et 12 juin 2016).

Sur un plan logistique, Christine présente un bilan très honorable de ces deux compétitions avec la participation respective de 256 et 123 nageuses. Les performances réalisées permettent d'envisager les actions sportives décrites ci-après ainsi que le renforcement du Centre Régional d'Entraînement.

Stage de préparation à la Finale Nationale des Jeunes (Tours, 30 juin au 2 juillet 2016).

Maeva MORINEAU indique que 10 nageuses de l'Inter-Région Sud-Ouest sont qualifiées dont 5 de Midi Pyrénées. L'encadrement du stage préparatoire, prévu au CREPS¹ de Bordeaux Aquitaine du 26 au 29 juin 2016, ainsi que de la compétition est assuré par Bérangère CAPDEVIELLE, Karine YETKINOGLU, Hélène BAUBRY et Maeva MORINEAU. Le Comité Régional Midi-Pyrénées de Natation prend en charge les frais pour 3 nageuses, lesquelles participeront au stage d'été pour les 10-14 ans.

Stage d'Été pour les 10-14 ans (Poitiers, 2 au 7 juillet 2016).

Maeva MORINEAU indique que 32 nageuses de l'Inter-Région Sud-Ouest sont qualifiées dont 18 de Midi Pyrénées. L'encadrement du stage préparatoire, prévu au CREPS de Poitiers du 2 au 7 juillet 2016, ainsi que de la compétition est assuré par Bérangère CAPDEVIELLE, Karine YETKINOGLU, Hélène BAUBRY et Maria Koltchina Tamarelle.

¹ Centre d'Education Populaire et de Sport.

Centre Régional d'Entraînement

Le CREPS² de Toulouse Midi-Pyrénées a validé, le 14 juin 2016, l'admission de 9 nageuses au Centre Régional d'Entraînement pour la saison 2016-2017 dont 5 reconductions et 4 nouvelles admissions. Il est intéressant de voir un rééquilibrage des effectifs de cette structure entre les clubs de Colomiers Natation Synchronisée et Toulouse Nat' Synchro.

Maeva MORINEAU présente aussi un bilan rapide de la visite de Sylvie NEUVILLE, Directrice de la Natation Synchronisée à la Fédération Française de Natation, en présence d'Eric JOURNAUX, Directeur du CREPS de Toulouse Midi-Pyrénées, de Christine KITEGI et Bernard DALMON, le 10 juin 2016. Cette réunion a été l'occasion de faire le bilan positif de la première saison d'existence du Centre Régional d'Entraînement et d'évoquer ensemble les perspectives d'évolution de cette structure.

2.3. Waterpolo

Carlos FERNANDEZ explique que le programme sportif de Waterpolo 2016-2017 sera précisé après les réunions du 18 juin 2016 à Pamiers avec la commission régionale de Waterpolo de Languedoc-Roussillon, et du 25 juin 2016 à Limoges, avec l'Inter-Région Sud-Ouest. Cependant, pour la saison prochaine, le programme devrait reprendre les principales lignes directrices de la saison passée, en intensifiant l'action au niveau des ENF2 et 3³. Il est prévu, également, d'étendre l'opération « Osons le Water-Polo », initiée à Albi en 2016, aux autres départements. Pour rappel, cette opération, destinée aux enfants de niveau ENF2, se déroule sur une demi-journée, et consiste en une phase d'initiation sous forme de 4 ou 5 ateliers ludiques permettant d'aborder les bases du Waterpolo, suivie d'un passage du test du module Waterpolo de l'ENF2. Enfin, le calendrier inter-régional de Waterpolo sera construit lorsque la nouvelle organisation inter-régionale sera connue suite à l'intégration du Comité Régional Languedoc-Roussillon.

2.4. Maîtres

Bernard DALMON sollicite Edouard FERNANDES et François HUOT-MARCHAND afin de préparer, pour la réunion de Bureau du 6 juillet 2016, le programme sportif régional des Maîtres de la saison 2017.

² Centre de Ressources et d'Expertise de la Performance Sportive.

³ Ecole de Natation Française.

2.5. Eau Libre

François HUOT-MARCHAND s'engage à contacter Lucien LACOSTE afin de réfléchir à l'organisation d'un Championnat Régional 5km Indoor au cours de la saison 2017.

2.6. Natation Estivale

Jean-Pierre CUSINATO indique que la saison de Natation Estivale commence le 3 juillet 2016. Il est rappelé aux nageurs annuels qu'ils peuvent participer aux compétitions de Natation Estivale, en revanche, seuls les nageurs licenciés dans un club de Natation Estivale pourront prendre part aux différents classements. Les clubs souhaitant engager des nageurs à ces compétitions doivent consulter le règlement sportif de Natation Estivale.

Jean-Pierre CUSINATO présente succinctement le compte-rendu de la dernière réunion de la commission fédérale de Natation Estivale.

3. Questions diverses.

3.1. Plan « J'apprends à Nager »

ERIC CASTERAN présente l'initiative du Grand Tarbes et de l'Entente Pyrénées Séméac Tarbes Natation d'organiser une trentaine de stages durant l'été 2016.

Cédric BENACQUISTA rappelle l'importance de la mise en place de ce plan. Il rappelle aussi que les statistiques révèlent que 90% des participants au dispositif « Savoir-Nager » ne sont plus licenciés au bout de deux ans. Il faut y voir du positif, c'est signe que les clubs contribuent effectivement à l'accès au « Savoir-Nager » pour tous. Il s'agit également d'une des pistes que les clubs peuvent explorer pour contribuer au financement des activités compétitives, plus coûteuses. Toutefois, Cédric BENACQUISTA regrette le faible taux de fidélisation des participants à l'opération « Savoir-Nager », ce qui peut être attribué, au niveau local, à une offre d'activités qui ne correspond pas à la demande du public ayant pris part au dispositif. Enfin, à ce jour, sans généraliser, il est regrettable que la majorité des clubs estivaux ne se soient pas réellement investis dans cette démarche.

3.2. Sensibilisation aux règles d'hygiène au sein des piscines municipales de Toulouse

Deux personnes de la Mairie de Toulouse ont présenté un projet lié à l'hygiène dans les piscines. Ce projet prévoit des phases d'information, de sensibilisation et de formation des agents et des usagers (public, scolaire et club) relatives aux mesures d'hygiène à respecter lors de la fréquentation des piscines. Cette démarche sera expliquée et fera l'objet de différents supports de communication que le Comité Régional Midi-Pyrénées de Natation s'engage à diffuser auprès de l'ensemble des clubs et des comités départementaux. Il a également été convenu qu'un module de

sensibilisation soit intégré dans les formations aux Brevets Fédéraux, au BPJEPS AAN⁴, au DEJEPS⁵ NC et également au CAEPMS⁶.

Fin de la réunion : 22 :14



Bernard DALMON
Président



Julien VILLE
Secrétaire Général

⁴ Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport mention Activités Aquatiques et de la Natation.

⁵ Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport spécialité Natation Course.

⁶ Certificat d'Adptitude à l'Exercice de la Profession de Maître-Nageur Sauveteur.